

Projet de consolidation et d'extension des interventions en matière de prévention du paludisme en Mauritanie
 Numéro du projet : 00036655

PAGE DE SIGNATURE

Pays : MAURITANIE

Effet(s) de PUNDAF:

Axe 2 : lutte contre la mortalité infantile et maternelle.

Effet(s) escomptés :

Effet 1 : La prise en charge des cas de paludisme est assurée de façon correcte et précoce

Effet 2 : La lutte antivectorielle est renforcée.

Effet 3 : Les mesures de prévision, de détection précoce et de contrôle des épidémies de paludisme sont renforcées.

Effet 4 : La mobilisation sociale est renforcée et la recherche opérationnelle développée.

Effet 5 : Le suivi et l'évaluation des activités de lutte antipaludique sont renforcés

Effet 6 : Les performances du programme au niveau central et régional sont renforcées

Produit(s) escompté:

1.1 De nombreuses personnes sont formées aux problématiques du paludisme :

1.2 Des Kits de Diagnostic médical sont disponibles.

2.1 Des agents et des formateurs en techniques d'imprégnations des moustiquaires sont formés.

2.2 Le matériel de prévention du paludisme est disponible.

3.1 Un atelier national de finalisation et d'adoption du plan de lutte contre les épidémies est organisé.

3.2 Un stock de sécurité en médicaments d'urgence antipaludiques et accessoires est disponible.

3.3 Des postes sentinelles sont ouverts.

3.4 Des points focaux paludisme sont formés sur la surveillance épidémiologique et la lutte contre les épidémies de paludisme.

4.1 Les manifestations et événements de lutte contre le Paludisme sont soutenus.

4.2 Tout support de communication est utilisé pour la sensibilisation.

5.1 Les outils et supports de supervisions (fiches, registres, guides) sont révisés et multipliés.

5.2 Des ateliers régionaux et interrégionaux sont organisés pour établir un bilan des activités et un stratégie de coordination.

6.1 Les ressources humaines sont efficaces et suffisantes au niveau du PNL.

6.2. Les ressources matérielles sont suffisantes et permettent une action efficace.

6.3 Les frais du PNL sont pris en charge et permettent un bon fonctionnement du programme.

Lien (s) avec les OMD :

Cible 8 « D'ici à 2015 avoir maîtrisé le paludisme ainsi que d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle » PNUD

Partenaire chargé de l'exécution :

Titre du projet : Projet de consolidation et d'extension des interventions en matière de prévention du paludisme en Mauritanie

Numéro du projet : 00036655

Purée du projet : 2 ans (25 mars 2004- 24 mars 2006)

Modalité de gestion : DEX

Budget : 777.400 US\$
 Frais d'exécution : 46.644 US\$
 Budget total : 824.044 US\$
 Ressources allouées : 824.044 US\$
 Budget non financé : 0\$

1
 M

M

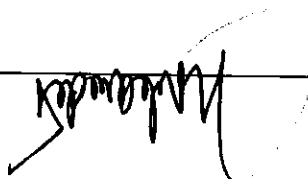
Date : 04/09/2004



Cécile Molinier, Représentante Résidente

Approuvé par le Programme des Nations Unies pour le développement(PNUD):

Date : 04/09/2004



SEM Sidi Ouid Didi, Ministre des Affaires Economiques et du Développement

Approuvé pour le Gouvernement par:

I. Analyse de situation et justifications

La Mauritanie est un vaste pays de 1 030 700 km², à 90% désertique. Sa population est de 2,5 millions d'habitants. Un peu moins de la moitié de la population, soit 46,3%, vit en dessous de seuil de pauvreté. La Mauritanie fait partie des PMA (Pays les Moins Avancés). Son revenu par habitant était de 398 dollars des Etats Unis en 2002. Selon les données du rapport mondial sur le Développement Humain publié par le PNUD en 2003, l'Indice de Développement Humain (IDH) de la Mauritanie s'établit à 0,45, ce qui correspond au 154^e rang sur les 175 pays classés par le rapport.

Le premier rapport sur les progrès dans la mise en œuvre Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en Mauritanie, paru en 2003, souligne que sur les onze (11) cibles analysées dans les pays en développement, la Mauritanie est sur la bonne voie pour six (6) de ces cibles, soit un peu plus de la moitié : trois (3) seront vraisemblablement atteintes (éducation universelle, eau potable, conditions de vie dans les bidonvilles), trois (3) autres seront probablement atteintes (pauvreté, faim, égalité des sexes).

En revanche, poursuit le rapport, les cinq (5) cibles restantes ne seront vraisemblablement pas atteintes.

Parmi ces cinq (5) cibles figurent les quatre (4) cibles de la santé (en plus de l'environnement) qui se rapportent à la mortalité infantile, à la mortalité maternelle, au VIH/Sida et enfin au Paludisme/Tuberculose.

C'est pour contribuer à la lutte contre ces deux dernières maladies : la Tuberculose et le Paludisme et partant à l'atteinte des OMD, que la Mauritanie a bénéficié de l'appui du Fonds Mondial pour la lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (GFATM).

En effet, en 2002, la Mauritanie avait présenté une soumission au Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme. A l'issue du premier round de sélection, la Mauritanie a bénéficié des financements requis pour les deux composantes Tuberculose et Paludisme.

Fin 2003, le PNUD a été identifié par le Fonds mondial comme Bénéficiaire Principal (PR) en vue d'assurer la mise en œuvre de la première phase de ce programme et ce, pour une durée de deux ans.

A l'issue de cette première étape, un transfert de compétence pourrait être fait au profit du ministère de la santé et des affaires sociales pour l'exécution directe du programme.

Ainsi deux accords de subvention portant sur une enveloppe globale de 1 928 786 US\$ ont été signés en février et mars 2004 entre le PNUD et le GFATM sous la supervision du Ministre de la santé et des affaires sociales agissant en qualité de président du comité de coordination de pays (CCM).

L'accord de subvention relatif à la composante lutte contre le paludisme auquel se rapporte le présent document de projet est d'un montant de 824 044 US\$.

Le document vise à en définir les modalités d'exécution.

II. Stratégie et objectifs

Le projet vise à mettre en œuvre l'accord de subvention précité en vue de contribuer aux objectifs fixés par le ministère de la santé et des affaires sociales dans le cadre du plan d'action sectoriel, du CDMT, et de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et donc à l'atteinte des (OMD) et de ceux de l'UNDAF.

Le partenariat qui sera mis en place sera articulé autour du Comité de Coordination de Pays (CCM), du GFATM, du LFA (Local Fund Agent, voir plus loin) et du PNUD.

Au cours de la mise en oeuvre, le PNUD s'appuiera sur certaines agences du SNU comme l'OMS et l'UNICEF.

III. Justifications et objectifs

Le paludisme constitue un problème de santé publique majeur en Mauritanie étant donné son impact sur la mortalité et la morbidité générale ainsi que ses répercussions socio-économiques néfastes sur la population.

Il représente en moyenne 22% des causes de morbidité dans les huit (8) Wilayas endémiques du pays (sur treize (13).)

Le gouvernement mauritanien fait de la lutte contre le paludisme l'une des priorités en matière de santé publique.

Ainsi, un Programme National de Lutte contre le Paludisme et le Ver de Guinée (PNLP) a été mis en place en 1997.

Par ailleurs, la Mauritanie a adopté l'initiative « Roll Back Malaria » (« faire reculer le paludisme ») et mis en place un plan d'action 2002-2006 pour combattre cette maladie.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- L'amélioration de la prise en charge correcte et précoce des cas de paludisme
- Le renforcement des activités préventives en matière de paludisme
- L'amélioration de la détection précoce et de la gestion des épidémies de paludisme
- Le renforcement de la recherche opérationnelle et de la mobilisation sociale
- Le renforcement du système de suivi évaluation
- Enfin, le renforcement des capacités techniques et institutionnelles

FA
4
S

Cadre de résultats

Effet 1 : La prise en charge des cas de paludisme est assurée de façon correcte et précoce.			
Indicateur d'effet :			
Domaine d'appui stratégique : Objectif central (Core Goal): Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté			
Stratégie du partenariat : CCM, PNLP, PNUD, ENSP, structures de santé privées et publiques, OMS et UNICEF.			
Titre et numéro du projet :			
Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
P1. Le personnel de santé est formé aux problèmes du paludisme.	Voir annexes	- la formation adéquate pour ces personnels est définie ; - les personnes à former sont sélectionnées ; - la formation est organisée et réalisée ;	Ressources financières Expertise Appuis divers
P2. Des Kits de Diagnostic médical sont disponibles.	Voir annexes	- les kits sont achetés ; - les personnes et/ou organisations bénéficiaires sont sélectionnées ; - les kits sont distribués ;	Ressources financières Expertise Appuis divers

Effet 2 : La lutte antivectorielle est renforcée.			
Indicateur d'effet :			
Domaine d'appui stratégique : Objectif central (Core Goal): Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté			
Stratégie du partenariat : PNLP, PNUD CCM, PNLP, PNUD, ENSP, structures de santé privées et publiques, OMS et UNICEF.			
Titre et numéro du projet :			
Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
P1. Des agents et des formateurs en techniques d'imprégnations des moustiquaires sont formés.	Voir annexes	- la stratégie pédagogique la plus efficace est définie ; - la formation des formateurs est réalisée	Ressources financières Expertise Appuis divers
P2. Le matériel de prévention du paludisme est disponible.	Voir annexes	- les moustiquaires, des machines à coudre, des kits d'imprégnations et insecticide sont acquis ; - une stratégie de distribution est définie ; - la distribution est effectuée ;	Ressources financières Expertise Appuis divers

6

Indicateur d'effet :		Effet 3 : les mesures de prévision, de détection précoce et de contrôle des épidémies de paludisme sont renforcées.	
Domaine d'appui stratégique : Objectif central (Core Goal): Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté			
Stratégie du partenariat : CCM, PNL, PNUP, ENSP, structures de santé privées et publiques, OMS et UNICEF.			
Titre et numéro du projet :			
Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
P1. Un atelier national de finalisation et d'adoption du plan de lutte contre les épidémies est organisé.	Voir annexes	- l'atelier est organisé ; - un document sur la lutte contre les épidémies est adopté et disponible ;	Ressources financières Expertise Appuis divers
P2. Un stock de sécurité en médicaments d'urgence antipaludiques et accessoires est disponible.	Voir annexes	- le stock est défini quantitativement et qualitativement ; - un lieu de stockage pertinent est trouvé ; - le stock est acheté ; - un plan d'urgence pour l'utilisation du stock est défini ;	Ressources financières Expertise Appuis divers
P3. Des postes sentinelles sont ouverts.	Voir annexes	- les lieux et personnes adéquats pour les postes sont définis ; - les postes sont opérationnels et ouverts ;	Ressources financières Expertise Appuis divers
P4. Des points focaux paludisme sont formés sur la surveillance épidémiologique et la lutte contre les épidémies de paludisme.	Voir annexes	- le contenu de la formation est défini ; - les points focaux sont sélectionnés ; - la formation est organisée et réalisée ;	Ressources financières Expertise Appuis divers

8

<p>Indicateur d'effet :</p> <p>Domaine d'appui stratégique : Objectif central (Core Goal): Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté</p> <p>Stratégie du partenariat : CCM, PNLF, PNUD, ENSP, structures de santé privées et publiques, OMS et UNICEF.</p> <p>Titre et numéro du projet :</p>	
<p>Produits</p> <p>P1. Les manifestations et événements de Lutte contre le Paludisme sont soutenus.</p>	<p>Cibles annuelles</p> <p>Voir annexes</p>
<p>Activités indicatives</p> <p>- les manifestations à mener sont définies en vue d'une sensibilisation et d'une appropriation effective des enjeux de la lutte antipaludéenne; - les manifestations sont réalisées ;</p>	<p>Appuis divers</p> <p>Ressources financières Expertise Appuis divers</p>
<p>Produits</p> <p>P2. Tous les supports pertinents de communication sont utilisés pour la sensibilisation.</p>	<p>Appuis divers</p> <p>Ressources financières Expertise Appuis divers</p>

Effet 4 : La mobilisation sociale est renforcée, la recherche opérationnelle est développée

8

Effet 5: Le suivi et l'évaluation des activités de lutte antipaludique sont renforcés.

Indicateur d'effet :

Domaine d'appui stratégique : Objectif central (Core Goal): Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté

Stratégie du partenariat : CCM, PNL, PNUD, ENSP, structures de santé privées et publiques, OMS et UNICEF.

Titre et numéro du projet :

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
P1. Les outils et supports de supervisions (fiches, registres, guides) sont révisés et multipliés.	Voir annexes	- les outils et supports sont analysés ; - les outils et supports sont actualisés et révisés si nécessaire ; - les outils et supports sont définis et disponibles au niveau des formations ;	Ressources financières Expertise Appuis divers
P2. Des ateliers régionaux et inter régionaux sont organisés pour établir un bilan des activités et une stratégie de coordination.	Voir annexes	- les ateliers sont organisés ; - les activités antipaludiques au niveau régional et inter régional sont mieux coordonnées et un bilan de l'année écoulée est établi ;	Ressources financières Expertise Appuis divers

Effet 6: Les performances du programme au niveau central et régional sont renforcées.

Indicateur d'effet :

Domaine d'appui stratégique : Objectif central (Core Goal): Atteinte des OMD et réduction de la pauvreté

Stratégie du partenariat : PNL, PNUD.

Titre et numéro du projet :

Produits	Cibles annuelles	Activités indicatives	Apports
P1. Les ressources humaines sont efficaces et suffisantes au niveau du PNL.	Voir annexes	- les ressources humaines sont disponibles	Ressources financières Expertise Appuis divers
P2. Les ressources matérielles sont suffisantes et permettent une action efficace	Voir annexes	- le matériel est acheté ;	Ressources financières Expertise Appuis divers
P3. Les frais du PNL sont pris en charge et permettent un bon fonctionnement du programme.	Voir annexes	- les dépenses sont réalisées	Ressources financières Expertise Appuis divers

Arrangements de Gestion:

En application des directives du siège du PNUD et en raison de son caractère spécifique, le projet sera exécuté suivant la modalité DEX (Direct Execution)

Le Comité de Coordination de pays (CCM) est l'organe de coordination et d'approbation des grandes orientations relatives à l'accord de subvention de la Mauritanie signé par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme et le Ver de Guinée (PNLP) est le principal sous-bénéficiaire du PNUD pour l'exécution des activités définies dans le cadre de l'accord de coopération signé avec le PNUD.

Le Local Fund Agent (LFA) est désigné par le GFATM pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme, lequel est audité suivant les procédures internes du PNUD.

Cadre légal :

Le présent document d'appui constitue l'instrument visé à l'article premier, paragraphe 1, de l'accord type d'assistance de base conclu entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé le 19 juillet 1979, par les parties en cause.

Budget

Le budget du projet se présente comme suit (voir détail en annexe.)

Rubriques	Année 1	Année 2	Total budget en US\$	Agence d'exécution
1. Infrastructures/Equipements	54100	3500	57600	PNUD
2. Formations/Planification	59100	32900	92000	PNUD
3. Marchandises/Produits	214200	211300	425500	PNUD
4. Médicaments	41000	35800	76800	PNUD
5. Monitoring/Evaluation	16000	17500	33500	PNUD
6. IEC/Recherche, etc	22300	35500	57800	PNUD
7. Frais Administratifs Programme	15600	18600	34200	PNUD
8. Frais Administratifs PNUD	25338	21306	46644	PNUD
Total	447638	376406	824044	PNUD